

## **ENTREPRISE COMMERCIALE ET RESTAURATION**

*Sont admissibles les entreprises offrant des services de vente au détail à partir de points de vente établis et s'étant adaptées aux besoins du marché par leurs produits et leur service à la clientèle, incluant les entreprises de restauration.*

- 1. QUELLES SONT LES PRINCIPALES RÉALISATIONS QUI ONT PERMIS À VOTRE ENTREPRISE DE SE DÉMARQUER EN TERMES DE MAINTIEN ET/OU CRÉATION D'EMPLOI, EN TERMES DE CROISSANCE DES VENTES ET EN TERMES D'INNOVATION?**

- 2. AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ DE NOUVEAUX PRODUITS, FAIT DES INVESTISSEMENTS ET/OU AUGMENTÉ VOTRE CLIENTÈLE?**

- 3. QUELS SONT VOS PROJETS DANS UN COURT, MOYEN ET LONG TERME?**

- 4. DE FAÇON GÉNÉRALE, COMMENTEZ VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ET LES IMPACTS QUE VOTRE ENTREPRISE A CONNUS EN RAISON DE LA SITUATION PARTICULIÈRE DE LA DERNIÈRE ANNÉE?**